



CLARIFIANT FLOVIL DUO | REF : 63121

Clarifie l'eau des piscines et prévient la formation des algues

FLOVIL DUO optimise la finesse de filtration des filtres à sable, à cartouches et à poche jusqu'à 5 microns : les microparticules et les algues en suspensions dans l'eau se regroupent par attraction électrostatique et forment des précipités filtrables (terre, poussières, pluies acides, spores d'algues, matières organiques diverses). Prévient la formation d'algues.

Compatible avec tous les traitements d'eau de piscines. FLOVIL DUO agit en quelques heures, est inodore et ne génère aucun inconfort pour le baigneur.

***Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

APPLICATIONS

Piscines envahies par les algues

Compatible :

- Filtre à cartouche
- Filtre à poche
- Filtre à sable

AVANTAGES

Alagicide

Augmente la finesse de filtration

Temps de filtration réduit de 50%

Ne colmate pas le filtre

Réduit la consommation des produits chlorés

Aucune odeur

Large stock

Personnalisation de vos produits

AUTRES INFORMATIONS

Code EAN : 3 760 094 185 041

INFORMATIONS D'URGENCE

Fabricant
Cristalis (Grenoble, France)

Etablissement d'urgence
INRS / ORFILA

Contact
+33 (0)1 45 42 59 59 / www.centres-antipoison.net

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Conditionnement	
Format	Boite
Nombre pastilles	10 pastilles de 20g
Poids net	160g
Code douanier	34022090
Dimensions boîtes	140*60*113
Dimensions carton	390*290*130
Nb UVC / carton	12
Cartons / couche	8
Nb couche	12
Total boîtes palette	1152

Caractéristiques techniques	
Aspect	pastilles blanches granuleuses
Stockage	stocker au sec, loin de l'humidité
Composition	287-089-1 COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZY-LALKYL EN C12-14

Mode d'emploi	
Utilisation permanente	Après filtration des précipités en suspension, l'eau devient claire et cristalline. Le temps de filtration est réduit (jusqu'à 50%) ainsi que la consommation de produits de traitement.
Fréquence	1 pastille / semaine dans le panier du skimmer; 2 pastilles si le volume d'eau est supérieur à 80 m ³
Utilisation ponctuelle	Après hivernage, fortes pluies, fréquentation importante du bassin ou dans le cas d'une eau 'tournée'
Nombre de pastille	3 pastilles dans le panier du skimmer en association avec le traitement habituel.

Conseil de prudence	
Mentions de danger	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques
Générale	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants
Prévention	Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Intervention	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Recueillir le produit répandu
Élimination	Éliminer le contenu et l'emballage en accord avec la réglementation en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé ne doivent être éliminés avec les déchets ménagers. Ne pas réutiliser l'emballage.